

## ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE

### Zone euro : conjoncture morose

Les indicateurs avancés de décembre signalent une légère contraction de l'activité économique. Le secteur des services enregistre un léger rebond par rapport à novembre, tandis que celui de l'industrie reste en zone de contraction pour le 30e mois consécutif. L'incertitude politique en France et en Allemagne pèse sur le moral des entreprises et des ménages. Leur confiance s'érode pour le deuxième mois consécutif, retombant sur les niveaux du mois de juin.

Sur le front de l'inflation, les prix des services restent dynamiques, soutenus par des hausses salariales élevées. L'inflation sous-jacente se maintient à 2,7 % par an pour le troisième mois consécutif. Le marché de l'emploi quant à lui se dégrade légèrement, en particulier dans l'industrie.

Enfin, la BCE a réduit ses taux directeurs de 25 points de base, portant la réduction totale de l'année à 100 points de base. La BCE note que les risques pour la croissance sont baissiers, mais plus équilibrés pour l'inflation. Elle maintient donc une approche dépendante des données macroéconomiques à venir pour décider du rythme des prochaines baisses de taux.

### États-Unis : le cycle reste solide

Aux États-Unis, les ménages continuent de soutenir la croissance de l'activité. Les dépenses de consommation réelle des ménages progressent à un rythme soutenu de 0,3 % sur les trois derniers mois. Toutefois, leur confiance montre des signes de fragilité, bien qu'à un niveau encore élevé. Le moral des chefs d'entreprise continue de progresser dans le secteur des services, atteignant des sommets inédits depuis la réouverture postpandémie. Cela accentue le contraste avec l'industrie, qui reste en zone de contraction.

L'inflation reste relativement stable en décembre à 3,3 % par an, hors composantes volatiles. Le marché de l'emploi demeure robuste, mais commence à montrer des signes de fragilité : le taux de chômage est passé de 3,7 % en janvier à 4,2 % en novembre.

En décembre, la FED a réduit ses taux directeurs de 25 points de base, soit une baisse totale de 100 points de base depuis le début de l'année. Toutefois, le ton a changé : la FED envisage désormais de baisser ses taux uniquement en cas de progrès sur la désinflation. Les membres ne prévoient d'ailleurs que deux autres baisses de taux en 2025.

## SITUATION DES MARCHÉS FINANCIERS

Les marchés européens ont clôturé le mois de décembre en baisse, avec une performance de -0,46% pour le Stoxx 600, mais ils ont surperformé les actions américaines, le S&P 500 reculant de -2,38%. Le mois avait bien débuté, dans la lignée de novembre, soutenu par la performance des marchés américains, les perspectives prometteuses du Forum économique chinois, ainsi qu'une révision à la hausse des données sur l'activité économique européenne. Cependant, plusieurs facteurs ont pesé sur les marchés en deuxième partie de mois. Le discours très prudent de la FED concernant les perspectives de 2025, l'opposition de Donald Trump au budget américain, et les chutes successives des gouvernements français et allemand ont inversé la tendance. Dans cet environnement, certains secteurs ont tout de même réussi à tirer leur épingle du jeu. Les Banques (+4,6%), les Biens de consommation (+4,4%) et l'Automobile (+4,1%) se sont distingués positivement. À l'inverse, l'Immobilier (-5,1%), la Santé (-4,3%), et les Ressources de base (-3,7%) ont enregistré des performances négatives.

# LA NOTE DE CONJONCTURE DE PRO BTP FINANCE

#DÉCEMBRE 2024

Au 31 décembre 2024, les principales Bourses mondiales affichent les évolutions suivantes (dividendes réinvestis) :

	Sur 1 mois	Depuis le 31/12/2023
Indice CAC40	2.11 %	0.17 %
Indice Stoxx50 (Europe)	-0.46 %	8.79 %
Indice Dow Jones (en \$)	-2.38 %	25.02 %
Indice Nikkei (en Yen)	4.53 %	21.33 %

Dans cet environnement, les taux longs ont de nouveau progressé. Le taux du 10 ans américain a augmenté de 38 points de base pour atteindre 4,58%, tandis que le 10 ans français a gagné 30 points de base pour s'établir à 3,20%, et le 10 ans allemand a progressé de 28 points de base à 2,36%. Cela se traduit par une augmentation de 3 points de base de la prime de l'emprunt français par rapport à l'allemand, dans un contexte marqué par l'aboutissement de la motion de censure contre Michel Barnier et les débuts difficiles du nouveau gouvernement de François Bayrou, qui peine à convaincre.

Performance des principaux indices obligataires au 31 décembre 2024 :

	Sur 1 mois	Depuis le 31/12/2023
Indice BOFA 1/3 ans	+ 0.00 %	+ 3.14 % (emprunts d'état)
Indice BOFA 3/5 ans	- 0.44 %	+ 2.44 % (emprunts d'état)
Indice BOFA 5/7 ans	- 0.99 %	+2.11 % (emprunts d'état)
Indice Bloomberg 3/5 ans	- 0.14 %	+ 4.95 % (secteur privé)
€STR	+ 0.25 %	+ 3.81 % (taux sans risque)



Ce document, non contractuel, ne constitue pas une offre de vente ni une incitation ou un conseil en vue d'un quelconque investissement ou arbitrage de valeurs mobilières ou tout autre produit de gestion ou d'investissement. Les informations présentées ne constituent pas des recommandations d'investissement ou des conseils boursiers fondés sur des circonstances spécifiques aux lecteurs ou pouvant répondre à leurs exigences particulières, les noms et les valeurs cités le sont uniquement à titre indicatif. PRO BTP Finance décline toute responsabilité dans l'utilisation qui pourrait être faite de ces informations et des conséquences qui pourraient en découler, notamment au niveau des décisions qui pourraient être prises ou des actions qui pourraient être entreprises à partir de ces informations. Les investisseurs potentiels doivent prendre connaissance des risques associés à un investissement en produits financiers, notamment le risque de perte en capital. Les performances passées ne peuvent en aucun cas garantir les résultats futurs et les investissements réalisés peuvent fluctuer tant à la baisse qu'à la hausse. La valeur d'un investissement est soumise aux fluctuations du marché. Par conséquent, les investisseurs peuvent perdre tout ou partie de leur capital initialement investi.

Ce document ne peut être reproduit ou transmis sans l'accord écrit préalable de PRO BTP Finance.